

<b>Facture n°</b>	2009/01	<b>Etablie le</b>	15 octobre 2009
-------------------	---------	-------------------	-----------------

<b>Contrat d'achat photovoltaïque</b>	<b>n°</b>	103611
<b>Période annuelle de facturation</b>	<b>du</b>	15 octobre 2008
	<b>au</b>	14 octobre 2009

<b>Coordonnées Producteur</b>	Paul de Haut	<b>Coordonnées Acheteur EDF</b>	EDF Agence Obligation d'achat Sud Est
Détail adresse	Valotte	Détail adresse	177, rue Garibaldi - BP 3013
Code postal	58270 - St BENIN d'AZY	Code postal	69399 LYON Cedex 03
Commune		Commune	
Tél	03 86 58 50 07	Tél	0810 71 65 00
mail	<a href="mailto:paul.dehaut@aliceadsl.fr">paul.dehaut@aliceadsl.fr</a>	mail	<a href="mailto:OA-SOLAIRE@edf.fr">OA-SOLAIRE@edf.fr</a>
		TVA intracommunautaire EDF :	FR03552081317
		EDF a opté pour la TVA sur les débits.	
<b>Adresse du site de production (si nécessaire)</b>		<b>Modalités de paiement :</b>	
Détail adresse		Chèque (nom et adresse) :	
Code postal		Virement (données R.I.B.) :	14806 58000 67784641000 16
Commune			

<b>Compteur de production, ..... n°: 04072501449474</b>	
Date nouveau relevé du :	14/10/2009
Date ancien relevé du :	15/10/2008
Valeur du nouvel index (P1) :	3 420
Valeur de l'ancien index (P2) :	0
Production (P1-P2) :	3 420 kWh

<b>Compteur de contrôle de non-consommation (vente en totalité, ne pas renseigner en cas de vente en surplus), n°: 04072500037409</b>	
Date nouveau relevé du :	14/10/2009
Date ancien relevé du :	15/10/2008
Valeur du nouvel index (A1) :	3
Valeur de l'ancien index (A2) :	0
Consommation Auxiliaires (A1-A2) :	3 kWh

<b>Production de kWh livrés (net des auxiliaires). Pnet = (P1-P2)-(A1-A2) :</b>	3 417 kWh
---	-----------

<b>Plafond annuel de l'énergie livrée, donné à l'article 5 du contrat :</b>	4 440 kWh
---	-----------

<b>Production livrée en kWh, jusqu'au plafond</b>	3 417 kWh	<b>Montant de la facture</b>		
<b>Production livrée en kWh, au-delà du plafond</b>	kWh	au tarif de	57,187 c€/kWh	Soit un montant de :
<b>Montant total, hors TVA.</b>		au tarif de	5, c€/kWh	1 954,08 €
				- €
				1 954,08 €

\*pour un particulier : TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code Général des Impôts donc = 0

Conditions de règlement : Le paiement interviendra, au plus tard, à fin de mois si la facture est expédiée à l'acheteur au plus tard le 10 du mois et, ce délai sera augmenté d'autant de jours que ceux compris entre le 10 du mois et la date d'expédition de la facture.

A défaut de paiement intégral dans le délai contractuel, les sommes dues seront majorées de plein droit, en application de la Loi n° 1442-92 du 31 décembre 1992, et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure, de pénalités calculées sur la base du taux d'intérêt légal majoré de 50% (ce taux étant celui du dernier jour du mois précédant l'émission de la facture).

Signature :

